



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## cours d'appel

Question écrite n° 34092

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le recrutement des conseillers de cours d'appel en service extraordinaire. Il souhaite connaître avec précision au 1er septembre 1999 le nombre de ces magistrats, leur affectation et leur origine administrative.

### Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'à la date du 1er septembre 1999 le nombre des conseillers de cours d'appel en service extraordinaire intégrés par la commission d'avancement dans le corps judiciaire est de 17 et leur affectation est répartie comme suit : cour d'appel d'Aix : 4 ; cour d'appel de Besançon : 1 ; cour d'appel de Douai : 2 ; cour d'appel de Lyon : 1 ; cour d'appel de Nancy : 1 ; cour d'appel de Reims : 1 ; cour d'appel de Rouen : 1 ; cour d'appel de Versailles : 1 ; cour d'appel de Poitiers : 1 ; cour d'appel de Paris : 2 ; cour d'appel de Caen : 1 ; cour d'appel de Colmar : 1. Concernant l'origine administrative de ces conseillers de cour d'appel, celle-ci est particulièrement diversifiée puisqu'on recense des juristes d'entreprise, un officier de gendarmerie, des avocats, un courtier d'assurance et un chargé de mission à la défense nationale.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Balligand](#)

**Circonscription :** Aisne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34092

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 août 1999, page 5012

**Réponse publiée le :** 3 avril 2000, page 2223